

Séance du 16 décembre 2019

Trésorerie communale

En date du 30 septembre 2019, le solde de la situation de caisse communale a été arrêté à 34.186.504,44 €.

Budget communal 2020

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a présenté les postes à l'ordinaire et à l'extraordinaire, puis chaque membre du Collège communal a développé certains points liés à leurs compétences.

Le Bourgmestre Pierre HUART a particulièrement souligné les efforts importants prévus pour le personnel communal. Il a aussi mis en évidence l'accroissement significatif du Précompte immobilier depuis 6 ans (2014 : 9.940.257,98 € ; 2020 : 12.241.855,12 €). Et d'ajouter « L'accroissement des recettes, dont du Précompte immobilier en particulier, évite d'envisager une augmentation des taxes comme d'autres villes et communes ont dû le faire ».

Pour PluS, malgré une situation financière qualifiée de confortable par le Bourgmestre Pierre HUART, Louison RENAULT s'est montré très inquiet quant à l'avenir du CPAS, puis s'est demandé not. quid du million d'euros injecté directement à la Régie communale autonome des Sports (RCA) (plutôt qu'un étalement sur plusieurs années) et quid des 300.000€ pour l'achat d'un terrain au Val de Thines pour le projet de l'école.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a confirmé qu'un déficit se profile pour l'institution et que des mesures sont déjà prises pour l'anticiper, concernant e.a. les ressources humaines et la suspension de l'épicerie sociale. Celle-ci devrait d'ailleurs rouvrir dans quelques mois suivant un fonctionnement différent. Pour la RCA, l'Echevin Hubert BERTRAND a expliqué que procéder de cette manière permettra la mise sur pied d'un plan d'investissement pluriannuel. Pour le Val de Thines, le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la Ville dispose déjà de 70 ares à proximité de la salle omnisports mais que 30 ares manquent pour y construire une école. D'où l'inscription de ce montant pour acquérir cette surface.

Pour le cdH, Evelyne VANPEE s'est demandée e.a. pourquoi ne pas initier de nouveaux projets innovants vu le boni important, a évoqué la rénovation du Waux-Hall ainsi que l'état du bâtiment du Musée communal.

L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué qu'un Plan stratégique transversal (PST) « costaud » a été élaboré, comprenant de gros projets qui nécessiteront des investissements sur plusieurs années. L'Echevin Grégory LECLERCQ a expliqué que les investissements de travaux de rénovation du Waux-Hall ont été lissés sur plusieurs années et qu'actuellement, priorité est donnée au rachat par la Ville des parts du site encore détenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des contacts favorables en ce sens existent déjà. Quant au Musée, Colette DELMOTTE (le bâtiment appartenant au CPAS) a expliqué que si certains travaux ont dû être refaits pour être en conformité avec le nouveau Code du Patrimoine, un plan est en cours d'élaboration pour les prochaines étapes.

Pour DÉFI, Véronique VANDEGOOR a voulu connaître l'état du litige dit « des pompiers ». Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu qu'une décision devrait être communiquée le vendredi 20 décembre.

Gaëtan THIBAUT (PluS) a demandé ce qu'il en était des locaux occupés par l'Académie. Grégory LECLERCQ a expliqué qu'en 2020, il s'agira d'affiner les cahiers des charges ainsi que de rechercher des subsides pour les travaux à venir.

Pour Ecolo, Sacha POSILOVIC s'est montré très enthousiaste de pouvoir participer directement à la mise en place de plusieurs projets du PST. C'est rendu possible grâce à une « gestion calme et bien dosée du budget ».

Le budget 2020 a été approuvé majorité contre opposition.

Dotations communales

Les dotations communales 2020 suivantes ont été approuvées : 5.976.141,25 € pour le CPAS, 3.834.488,28 € pour la zone de police Nivelles-Genappe et 1.378.054,97 € pour la zone de secours.

Territoires de la mémoire

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT a proposé à l'assemblée une motion d'affiliation de la Ville à cette asbl. La majorité n'y a pas accédé.

Sécurité rue Seutin

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT a soulevé la difficulté du passage des piétons en toute sécurité à hauteur du n°24. Le trottoir côté ancien Lycée Seutin est inaccessible (barrières Nadar) et l'autre trottoir voit, en journée, un chantier de construction empiéter largement sur le trottoir. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'il s'agit d'une voirie de plain-pied, ne comprenant pas de trottoir : les piétons peuvent emprunter la voirie, les automobilistes devant leur céder le passage.

Ecole de devoirs Sainte-Barbe

La Conseillère Evelyne VANPEE s'interroge : pourquoi aucun partenariat avec la bibliothèque locale n'aboutit-il ? L'Echevine Isabelle BOURLEZ s'est montrée surprise, les négociations pour la reconduction de ce projet entre la directrice de la bibliothèque et le coordinateur ATL étant en cours (tant pour l'EDD de Sainte-Barbe que pour celle du Vert Chemin) et en passe d'aboutir.

Plan de déplacements scolaires

La Conseillère Evelyne VANPEE a demandé si une évolution de ce plan, initié voici trois ans, est programmée car celui de la Maillebotte fut rapidement abandonné. Le Bourgmestre Pierre HUART a remis les choses en perspective. En 2015, il s'agissait d'un projet-pilote mis en place à l'école communale de la Maillebotte. Même si peu de parents et de grands-parents d'élèves montrèrent peu d'intérêt lors de la 1^{ère} phase, la Ville choisit de le maintenir. Las, les parents et grands-parents des élèves ne manifestant que très peu l'intention d'y participer, le projet ne fut donc pas poursuivi par la Ville.

Projets immobiliers nivellois

Le Conseiller Bernard DE RO (cdH) s'est interrogé quant aux services mis à disposition des citoyens dans le cadre de ces projets. Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné l'importance des charges d'urbanisme négociées, imposées par la Ville, ces services d'intérêt public dont la construction est prise en charge par le promoteur. On pense par exemple aux crèches (Petit Baulers), au principe de voitures partagées (Cromwell) ou encore à une salle multiconfessionnelle (Fief de Rognon).